

Québec, le 17 novembre 2021

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente répond aux questions inscrites au Feuilleton et préavis de l'Assemblée nationale du 21 octobre 2021 par le député de Rimouski, M. Harold Lebel, concernant le financement des organismes communautaires. Plus particulièrement, le député souhaite savoir si le gouvernement indexera annuellement les subventions à la mission globale des organismes communautaires et s'il répondra aux demandes du milieu communautaire tout en respectant leur autonomie et leur capacité d'agir.

Rappelons d'abord que le gouvernement du Québec, par l'entremise de 24 ministères et organismes gouvernementaux, soutient financièrement 5 254 organismes communautaires. En effet, en 2019-2020, ces organismes ont reçu un soutien financier gouvernemental équivalent à 1 272,7 M\$, dont 55,4 % en appui à la mission globale (704,7 M\$). Soit une augmentation de 10,1 % par rapport à l'année 2018-2019. Ce soutien financier se situait à 844,1 M\$ en 2009-2010. Le gouvernement reconnaît l'apport indispensable et le travail essentiel du milieu communautaire pour le maintien du filet social et économique du Québec.

Depuis le début de la pandémie, nous avons pu constater que, malgré les défis, le milieu communautaire a su poursuivre un bon nombre de ses activités essentielles au bénéfice de la population. Ce sont près de 176M\$ qui ont été accordés aux organismes communautaires, en mesure de soutien d'urgence, dans le contexte de la COVID-19.

... 2

En réponse, notamment, à ces nouvelles réalités, le budget 2021-2022 du gouvernement du Québec prévoit des investissements de 174,9 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer les organismes communautaires et soutenir certaines initiatives ciblées. Parmi ces investissements, un montant de 24 millions de dollars sur trois ans permettra quant à lui de soutenir les organismes communautaires dans leurs efforts d'attraction et de rétention d'une main-d'œuvre qualifiée en rejoignant annuellement plus de 1 000 organismes.

Nous avons augmenté de façon significative le financement à la mission des organismes admis au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Ces sommes constituent des gestes forts d'engagement et de reconnaissance envers le travail des organismes communautaires. Ils s'inscrivent pleinement en continuité des travaux d'élaboration du prochain Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire, dont l'objectif est de proposer des réponses structurantes aux besoins des organismes et des communautés qu'ils desservent.

C'est dans le cadre de ce futur plan d'action que nous aurons l'opportunité de démontrer, encore une fois, toute la reconnaissance et le soutien que le gouvernement entend apporter au milieu communautaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, mes plus sincères salutations.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink, reading "Jean Boulet".

Jean Boulet